



Rupture abusive d'un contrats

Par **anthony575757**, le **27/10/2022 à 16:55**

Bonjour, je suis gérant d'une petite SARL Scop basée en France à METZ.
Nous avons conclu un contrat avec une entreprise au Luxembourg. (Contrat rédigé et signé par les deux parties)
Le contrat défini ceci :
- Mon entreprise s'engage à concevoir un outil de commande en ligne et le mettre à disposition de l'entreprise Luxembourgeois afin que ses clients l'utilisent pour passer des commandes à cette même entreprise.
- En échange de notre investissement et des coûts de maintenance, nous avons droit à un pourcentage sur chaque commande, et ce pendant 5 ans.
Mais au bout de 3 mois, alors que tout fonctionne très bien, cette entreprise à décider du jour au lendemain de mettre fin à notre contact sans aucune raison. (Preuve à l'appui avec nos échanges mails)
Pouvez-vous m'orienter sur les démarches à faire pour exiger des dommages et intérêts ?
Merci par avance pour votre aide précieuse.
Bien cordialement,
Anthony